

Le Conseil d'Etat entend réaliser le métro M2
Il estime cependant que des conditions minimales d'assainissement des finances cantonales doivent être réunies avant de lancer cet important chantier



- Le budget M2 est ramené à 590 millions de francs
- Le report et ses conséquences
- M2, un projet stratégique pour le canton
- M2, un projet raisonnable



Le budget millions de francs

	Budget avril 2001	novembre 2000	différence
Terrains, immeubles	5.7	6.8	-1.1
Travaux préparatoires	8.0	9.1	-1.1
Génie civil	257.7	296.1	-38.4
Installations techniques, stations, bâtiments	26.4	26.0	0.4
Stations, second œuvre	22.1	24.8	-2.7
Voies caniveaux	35.8	37.2	-1.4
Aménagements de génie civil	3.0	4.5	-1.5
Garage-atelier	13.5	14.4	-0.9
Véhicules et automatismes	180.0	179.9	0.1
Frais secondaires	13.6	25.3	-11.7
Honoraires	24.1	23.0	1.1
Total en millions de francs	589.9	647.1	-57.2



Une économie brute de 82 millions de francs par rapport à novembre 2000

- Le budget novembre 2000 se montait à 647 millions de francs
- Le budget soumis au Conseil d'Etat se monte à 590 millions de francs. Il comporte un montant « Divers et imprévus » de 25 millions, réparti dans les différentes rubriques, qui ne figurait pas au budget de novembre 2000
- L'économie brute par rapport à novembre 2000 est de 82 millions de francs; l'économie nette est de 57 millions de francs
- Le budget qui sera décidé en janvier 2002 pourrait subir de légères modifications en raison de l'adaptation des prix



Des économies qui n'affectent pas la qualité du système de transport

- L'essentiel des économies est obtenu par des mesures constructives et des modifications de projet
- Ces économies ont été identifiées grâce à un réexamen de tous les paramètres par l'équipe de projet, aux travaux concomitants d'experts et aux propositions des entreprises
- Aucune mesure ne touche les performances du système de transport



- Le budget M2 est ramené à 590 millions de francs
- Le report et ses conséquences
- M2, un projet stratégique pour le canton
- M2, un projet raisonnable



Nécessité de passer des commandes avant fin 2002

- Pour des raisons techniques et juridiques (validité des offres et possibilités limitées de les prolonger), les commandes définitives doivent être passées avant fin 2002
- Ce délai rend possible une décision du Conseil d'Etat en janvier 2002, une adoption par le Grand Conseil au printemps et un vote populaire en septembre ou en décembre
- La mise en service pourrait intervenir à fin 2006
- C'est le planning que privilégie le Conseil d'Etat et qui sera mis en œuvre si les conditions posées sont remplies



Les conséquences d'un report en 2003 ou au-delà

- Si les conditions fixées par le Conseil d'Etat à la réalisation de M2 ne sont pas remplies, il faut interrompre l'essentiel des procédures. Le tracé et l'enquête publique pourront être préservés
- Une nouvelle décision sera prise en 2003
- Il faut alors relancer le processus d'étude et d'appel d'offres (durée: environ 3 ans)
- Il faut ensuite compter une année pour les décisions (Grand Conseil et peuple) et 4 ans de travaux
- Dans le meilleur des cas, une mise en service interviendra donc en 2011
- Il faudra, avant 2011, procéder à la modernisation du Lausanne-Ouchy et du Lausanne-Gare et augmenter la capacité du Lausanne-Gare



Pour se retrouver au niveau de planification actuel en cas de décision en 2003

Opérations	1 an	née	2 ans	3 ans
Décision du Conseil d'Etat de				
relance du processus				
Préparation du crédit d'étude et	6			
adoption par le Grand Conseil	mois			
Actualisation des études de tracé				
et de technologie		12 n	nois	
Préparation des appels d'offres,				
offres, examen, choix			15	mois
Préparation d'une demande de				3
crédit d'ouvrage au Grand Conseil				



- Le budget M2 est ramené à 590 millions de francs
- Le report et ses conséquences
- M2, un projet stratégique pour le canton
- M2, un projet raisonnable



M2 est un élément majeur du réseau vaudois des transports publics

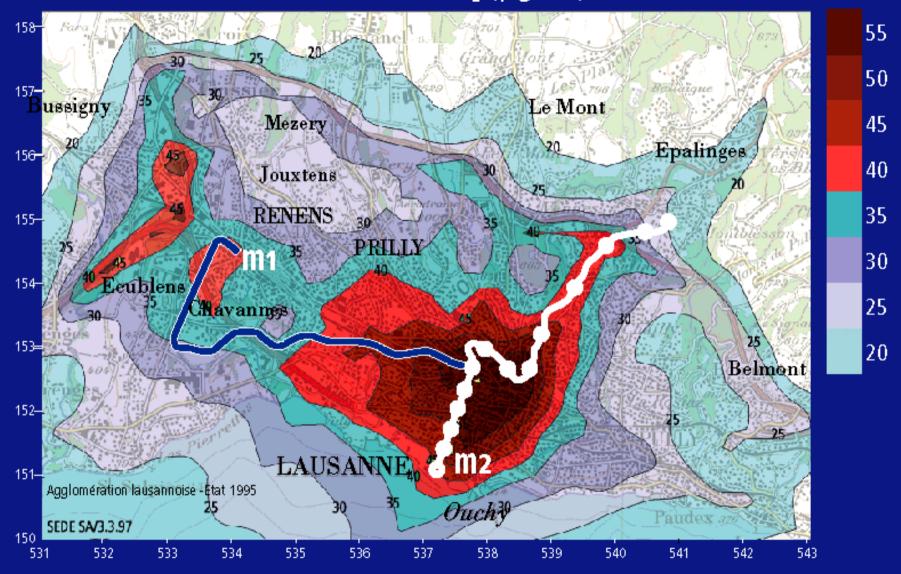
- M2 donne tout son sens à d'autres investissements importants consentis ces dernières années: ligne M1 (TSOL), prolongation du LEB
- M2 permet d'améliorer la rentabilité d'autres systèmes de transport à développer: augmentation de la capacité de M1, développement du Réseau Express Vaudois (REV), amélioration des cadences du LEB et des lignes régionales TL, etc.
- M2 permet une réorganisation optimale du réseau des transports publics urbains
- M2 permet une valorisation de l'offre Rail 2000



M2 est un élément structurant du réseau de transports publics urbains

- M2 raccourcit la durée du trajet porte à porte pour les voyageurs venant de tout le canton
- M2, c'est 6,4 millions de voyageurs annuels de plus dans le couloir Ouchy-Epalinges (objectif : 25 millions de voyageurs annuels transportés)
- M2 permettra de diminuer la circulation sur le Bugnon de 6000 voitures par jour
- M2 est une mesure du plan d'assainissement de l'air de la région lausannoise

Concentrations annuelles de NO₂ (µg/m³)





Des temps de parcours souvent divisés par deux

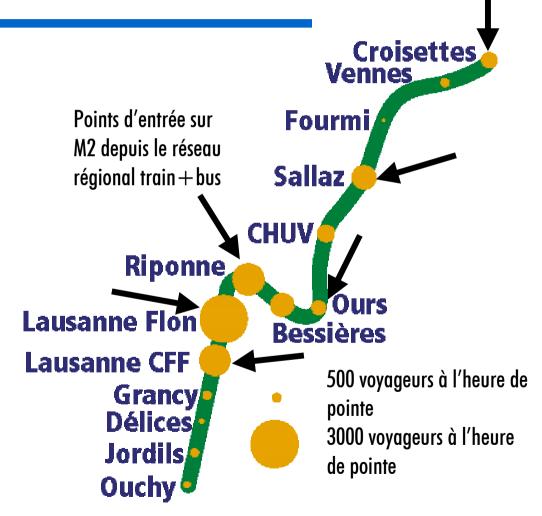
	Lausanne CFF	St-François / Lausanne Flon	Riponne	Ours	СНПУ	Sallaz	Croisettes
Ouchy	5	6	15	18	25	28	33
Outriy	3	4	6	8	10	12	17
Lausanne CFF		1	10	17	20	23	28
		<1	2	4	6	7	12
St-François / Lausanne Flon		3	5	14	17	22	
		<1	3	4	6	11	
Riponne			onno.	7	10	13	18
			1	3	5	10	
			•	Ouro	3	6	11
2				Ours	1	3	8
2				•	CLILIV.	3	8
si					CHUV	1	6
)%)					·	Callaz	5
						Sallaz	4

	28	Temps de parcours horaire 2001-2002		
Ouchy	12	Temps de parcours avec M2 (en grisé si gain de temps égal ou supérieur à 50%)		



M2, au cœur de la mobilité du canton

- 37'000 emplois à moins de 300 m d'un arrêt
- Un emploi vaudois sur huit accessible en métro
- Deux gymnases, le CHUV, les commerces, la culture





M2, le projet d'un canton qui avance

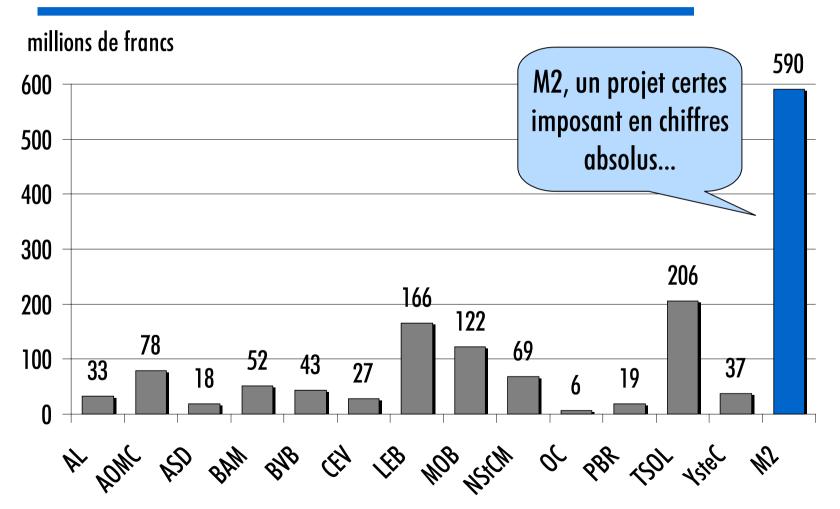
- La qualité des réseaux de transports vient en tête dans les indices d'attractivité des régions
- L'innovation technologique ajoute à l'effet positif de ce projet sur le canton
- Une grande partie de l'investissement profitera à des entreprises régionales
- M2 n'est pas générateur de frais de fonctionnement nouveaux: les frais d'exploitation seront couverts par les produits



- Le budget M2 est ramené à 590 millions de francs
- Le report et ses conséquences
- M2, un projet stratégique pour le canton
- M2, un projet raisonnable



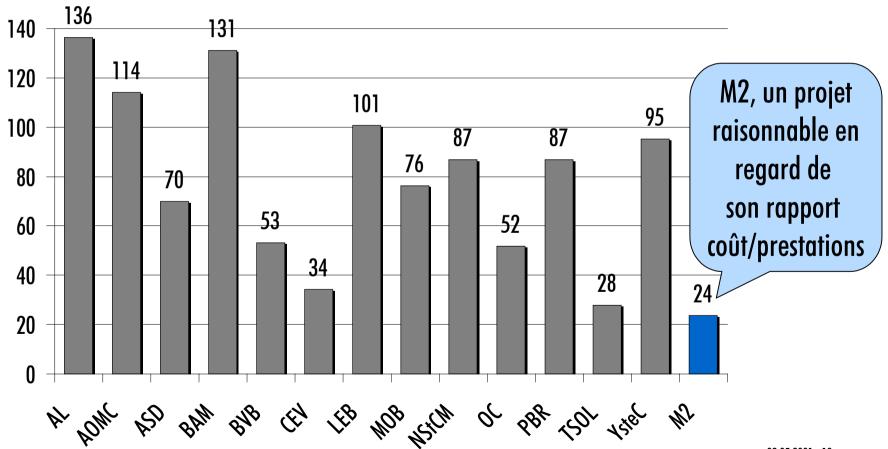
Les investissements en faveur des compagnies vaudoises depuis 1980





Les mêmes investissements rapportés au nombre de voyageurs d'une seule année

francs par voyageur rapportés sur une année





Les contributions publiques annuelles en faveur des transports publics régionaux

